

entre-nous

La lettre d'informations mensuelle de GRANDLYON HABITAT

Janvier 2021

N° 213



GRANDLYON
HABITAT

→ L'actu

Bonne
Année



Les vœux du Président

C'est la première fois que j'ai le plaisir de vous présenter des vœux. Nous avons vécu 2020 avec la crise sanitaire qui a organisé notre vie, notre travail, nos déplacements, nos loisirs, et nous avons fait preuve d'un grand pouvoir d'adaptation.

Du mieux vivre « ensemble » nous sommes passés au mieux vivre « avec ».

En 2021, GrandLyon Habitat avec l'appui de la Métropole s'est donné pour objectif **d'amplifier ses programmes de construction et de réhabilitation tout en maintenant un niveau élevé d'entretien et de végétalisation**, et cela au service et en concertation avec ses locataires.

Pour 2021, nous aurons le souci de poursuivre le **travail quotidien d'accompagnement auprès des locataires les plus fragiles** et de lutter contre les incivilités qui rendent la vie quotidienne dans les quartiers encore plus difficile et empêchent de voir les initiatives du « mieux vivre ensemble » de ses habitants.

Nous resterons **engagés pour améliorer les services qui vous sont proposés**.

Notre volonté reste de permettre à chacun d'entre vous et aux nombreux demandeurs en attente d'un logement de « bien vivre durablement dans la ville ».

Je souhaite à vous et à ceux qui vous sont proches une belle année 2021 qui verra, j'en suis certain, des initiatives solidaires dont vous serez fiers.

François Théveniau

€ Le point Sur...

La hausse de votre loyer

Ce mois-ci, votre loyer a augmenté. Il s'agit de l'augmentation annuelle réglementaire.

Sauf quelques exceptions, **la hausse s'élève à 0,66 %.**

La facturation pour les nouveaux compteurs d'eau

En mars 2020, GrandLyon Habitat vous avait annoncé que l'organisme allait procéder au remplacement des compteurs d'eau.

Cette opération est pratiquement terminée.

Sur votre avis d'échéance de février 2021, vous allez avoir une régularisation qui prendra en compte votre consommation réelle de 2020, moins les provisions appelées depuis avril.

À partir de février 2021, votre consommation réelle en télérelève sera à nouveau opérationnelle.

Vous avez des questions, contactez votre ligne directe : 04.72.74.67.42



La réforme des APL : ce qui a changé depuis le 1^{er} janvier 2021

« J'ai entendu parler dans les journaux de la réforme des APL. Pouvez-vous me dire ce qui change exactement ? »

Marc, locataire à Lyon 7^e

La réforme des APL (Aides personnelles au logement) est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2021.

Voici ce qui a changé :

- **Le calcul du montant des APL est basé sur les ressources des 12 derniers mois** et non plus sur les ressources d'il y a deux ans.
- **Vous n'avez aucune démarche à faire** : désormais, la Caf (Caisse d'allocations familiales) récupère automatiquement les ressources des allocataires pour calculer le montant des aides personnelles au logement. Son montant est actualisé tous les 3 mois avec les nouvelles ressources récupérées de la même façon.
- **La Caf peut vous demander des informations complémentaires** (par exemple : frais de mutuelle ou pension alimentaire, qui devront être déclarés en janvier).

Plus d'informations www.caf.fr à la rubrique aide au logement.

Vous souhaitez nous parler de vous... ou de nous ? GRANDLYON HABITAT – « Paroles de locataires »

- Direction de la communication - 2, place de Francfort - CS 13754 - 69444 Cedex 03 - com@grandlyonhabitat.fr



Résidence
ENI SCÈNE



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

grâce à la location-accession (PSLA)*, à Lyon 8^e

Appartements neufs du T2 au T5 avec balcons ou jardins

- Bâtiments respectueux de l'environnement (labellisé NF Habitat)
- Logements confortables et économes en énergie
- Résidence sécurisée et garages fermés en sous-sol
- Espaces extérieurs spacieux et arborés

Nouvelle date de livraison : 2^e semestre 2023

Contactez votre conseiller :
04 26 73 99 99
ventes@grandlyonhabitat.fr

*opération agréée par l'État

 **GRANDLYON**
la métropole

 **GRANDLYON**
HABITAT